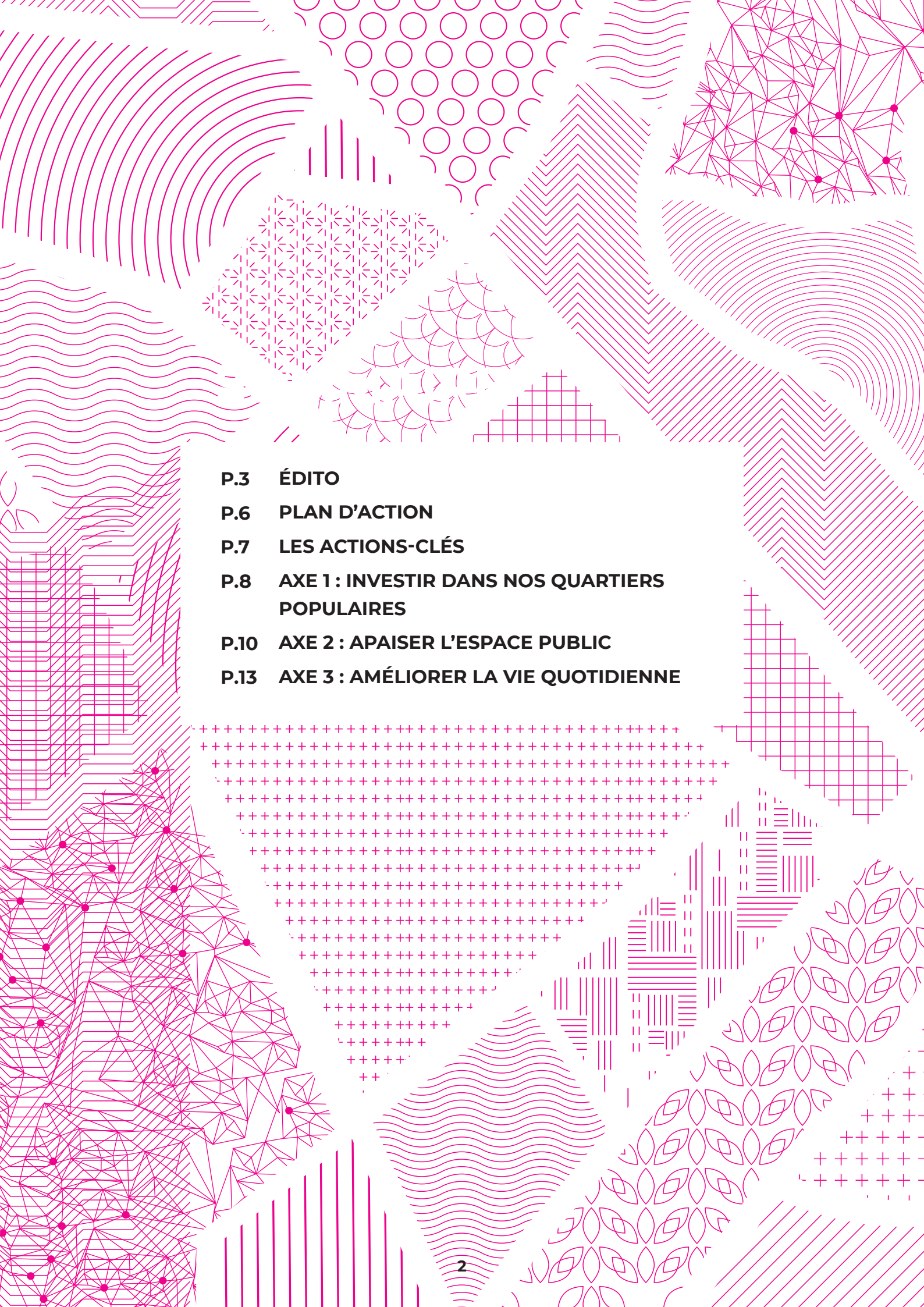




PARIS S'ENGAGE POUR LES

# QUARTIERS POPULAIRES

AVRIL 2019



<b>P.3</b>	<b>ÉDITO</b>
<b>P.6</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>
<b>P.7</b>	<b>LES ACTIONS-CLÉS</b>
<b>P.8</b>	<b>AXE 1 : INVESTIR DANS NOS QUARTIERS POPULAIRES</b>
<b>P.10</b>	<b>AXE 2 : APAISER L'ESPACE PUBLIC</b>
<b>P.13</b>	<b>AXE 3 : AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE</b>



# ÉDITO

La Ville de Paris, depuis 2001, a fait des quartiers populaires et de leurs habitantes et habitants sa priorité. Afin de lutter contre un sentiment de relégation ressenti par ces Parisiennes et Parisiens, le rattrapage engagé a été volontaire et massif. Ces territoires, situés au cœur de la métropole, sont marqués par des défis extrêmement importants, mais comptent surtout des atouts majeurs comme leur jeunesse, leur dynamisme, leur histoire, les solidarités fortes qui s'y rencontrent, les initiatives multiples qui s'y développent et l'engagement de ses acteurs locaux.

La Ville, avec ses partenaires, a agi pour réimplanter des services publics de qualité, rénover et construire des milliers de logements, lutter contre l'insalubrité, construire des écoles, des crèches, des espaces culturels et sportifs, ouvrir des jardins, rénover les espaces publics. Dès le début de la mandature, Anne Hidalgo et son équipe se sont engagées pour la diversification commerciale, l'implantation d'entreprises, la diversification des transports, avec notamment l'arrivée du tramway, au cœur des quartiers populaires.

Après le vote du contrat de Ville en 2015, l'engagement de Paris en faveur des quartiers populaires pour une ville fondée sur l'égalité de ses territoires a trouvé son expression dans la territorialisation de son programme d'investissement.

Ainsi, 1€ sur 4 du plan d'investissement de la mandature bénéficie aux quartiers populaires, qui représentent 16,5% de la population parisienne.

Cet effort d'investissement a été complété par le budget participatif puisqu'il a été décidé en 2016 de réserver une enveloppe spécifique de 30 M€ aux quartiers populaires. Le budget participatif a ainsi permis aux habitantes et habitants concernés de faire des propositions pour améliorer leur cadre de vie.

C'est la volonté de la Maire de Paris: ce n'est qu'en investissant massivement dans nos quartiers populaires que nous répondrons aux besoins des Parisiennes et des Parisiens, notamment les plus en difficulté, que nous en accompagnerons le dynamisme et la créativité, et que nous relèverons les défis qui s'imposent à nous pour construire jour après jour une ville bienveillante, fraternelle et inclusive.

**«Force est de constater que les Parisiennes et les Parisiens de ces quartiers restent confrontés à de réels problèmes au quotidien. Ils ne résultent pas du manque d'engagement des services de la Ville, en particulier des services territorialisés, mais relèvent principalement de nouveaux facteurs qui imposent de renforcer la coordination des politiques menées avec les partenaires institutionnels et associatifs. Car si légalement la Ville n'est pas compétente sur tout un ensemble de champs de politiques publiques, il est de notre responsabilité d'agir encore et durablement pour améliorer la qualité de vie au quotidien.»**

**Emmanuel Grégoire**, Premier adjoint, chargé de toutes les questions relatives au Budget, à la transformation des politiques publiques et aux relations avec les arrondissements

**«Emploi, éducation, cadre de vie, lien social... Grâce au plan d'action demandé par la Maire de Paris, nous amplifions l'engagement tenu depuis cinq ans: donner la priorité aux 350 000 habitantes et habitants des quartiers populaires et lutter contre les inégalités territoriales.»**

**Colombe Brossel**, Adjointe à la Maire de Paris, chargée de toutes les questions relatives à la sécurité, la prévention, aux quartiers populaires et à l'intégration





**LES QUARTIERS POPULAIRES,  
UNE PRIORITÉ POUR PARIS :**

---

**1 € sur 4**  
dans les quartiers populaires

---

---

**865 M€**

pour le logement  
et le réaménagement urbain

---

**308 M€**

pour l'enfance et l'éducation

---

**436 M€**

pour la qualité  
de l'espace public

---

**87 M€**

pour la culture

---

**130 M€**

pour le sport et la jeunesse

## PLAN D'ACTION

Le 20 novembre dernier, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a adressé une lettre de mission à Emmanuel Grégoire, son Premier adjoint, avec pour objectif de renforcer l'action municipale dans l'ensemble des quartiers populaires et plus particulièrement encore dans le Nord-Est parisien.

Ce nouveau plan d'action a pour objectif de renforcer l'investissement dans ces quartiers, d'y apaiser l'espace public et d'améliorer la vie quotidienne.



## LES ACTIONS CLÉS

**Police municipale et tranquillité publique :** un déploiement prioritaire de la police municipale dans ces secteurs et une lutte active contre les nuisances.

**Emploi :** «Tous en Jeux», 1 million d'euros pour former 1000 Parisiennes et Parisiens dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

**Commerces :** lancement de procédures d'expropriation à l'encontre des commerces non respectueux des réglementations et opérations coordonnées de contrôle.

**Reconquête de l'espace public au profit des familles :** de nouvelles rues aux enfants, extensions des zones Paris Respirer, rénovation et création de parcs et jardins.

**Attractivité :** création de Canal en Scène, un grand événement festif et ludique, le long du Bassin de la Villette, et aménagement de la promenade Barbès-Stalingrad.





AXE 1

# INVESTIR DANS NOS QUARTIERS POPULAIRES

## **L'investissement de la Ville d'ici 2020 touche tous les domaines.**

La majorité des crédits concernant de nouveaux équipements y a été fléchée. C'est un effort prioritaire et massif pour l'éducation, le logement, l'emploi et le cadre de vie. C'est une transformation majeure des territoires trop longtemps relégués aux périphéries de Paris, et qui deviennent aujourd'hui le cœur de notre métropole. **Avec ce plan, la Ville de Paris intensifie encore un peu plus ces investissements, pour donner un coup d'accélérateur à la transformation des quartiers populaires.**

## **DES AMÉNAGEMENTS URBAINS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE**

- Réalisation de la promenade urbaine Barbès-Chapelle-Stalingrad.
- Développement d'un projet d'agriculture urbaine pédagogique et participatif avec les « fermiers généreux » sur près de 700 m<sup>2</sup>.

## **LOGEMENT : DES EFFORTS QUI S'AMPLIFIENT**

- Aménagement de 40 000 logements du parc social en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du plan « Réparer et embellir ».
- Rénovation thermique de 4 500 logements sociaux en 2019.
- Une nouvelle édition 2019 du budget participatif des bailleurs sociaux.
- Une vigilance approfondie depuis le début de mandat sur la lutte contre l'habitat insalubre.
- De nouvelles colocations solidaires dans le 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, et 19<sup>e</sup> arrondissement.

## L'EMPLOI, UNE PRIORITÉ DES QUARTIERS POPULAIRES

→ «Paris Tous en jeux» : 1 M€ pour 1000 formations dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les secteurs d'activité identifiés par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques.

## ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS : DES NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LES QUARTIERS POPULAIRES

→ «Canal en Scène» : un temps majeur d'animation, le 29 juin, le long du Bassin de la Villette, clôturé par un spectacle grand public inédit.

→ Des animations de Noël dans tous les quartiers populaires.

→ L'accompagnement et la simplification des démarches lors de l'organisation d'événements en faveur de l'animation locale.

## DES QUARTIERS AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

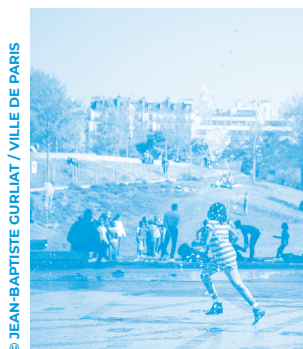
→ Conventions bilatérales ou tripartites entre Paris et des communes limitrophes, pour des politiques publiques mieux coordonnées et des services publics plus accessibles de part et d'autre du boulevard périphérique.

→ Transports : amélioration des liaisons et franchissements.

→ Investissement sur les Portes de Paris.

→ Participation et cofinancement de la transhumance du Grand Paris, qui se tiendra du 6 au 16 juillet 2019.

→ Sentiers de randonnée métropolitains qui permettent une valorisation du patrimoine pour les habitants comme les visiteurs.







## AXE 2

# APAISER L'ESPACE PUBLIC

Depuis plusieurs années, les quartiers populaires connaissent plusieurs difficultés : trafic et consommation de drogues, occupation illégale de l'espace public, nuisances sonores, grande précarité... **Pour améliorer rapidement ces situations inacceptables, la Ville met en place des actions ciblées, en lien avec ses partenaires, dont la Préfecture de Police.**

### **UNE RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA VILLE POUR MIEUX COORDONNER SON ACTION**

- Mise en place à titre d'expérimentation d'un·e Directeur·rice général·e adjoint·e des services supplémentaires, chargé·e de l'espace public dans les mairies d'arrondissement du 10<sup>e</sup>, du 18<sup>e</sup> et du 19<sup>e</sup> arrondissement .
- Renforcement des équipes de releveurs, chargées du signalement des problèmes du quotidien sur l'espace public.
- La mise en œuvre d'une charte de distribution alimentaire signée avec la Mairie et l'interdiction des distributions alimentaires non encadrées.

### **POLICE MUNICIPALE, DE NOUVELLES ÉQUIPES POUR AMÉLIORER RAPIDEMENT LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Des renforts dans le Nord-est parisien (10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissement) :
  - une brigade présente au quotidien, 7 jours sur 7, sur la Promenade urbaine Barbès-Stalingrad et les secteurs alentours,
  - la présence renforcée d'effectifs sur les places, principaux axes urbains, sorties de métro et dans les parcs et jardins,
  - création d'une équipe parisienne de médiation, mobilisée notamment dans la prévention des rixes.
- Une action renforcée en faveur de la tranquillité résidentielle : plus

de logements couverts par le GPIS et des agents présents, dès la fin de journée, aux côtés des Parisiennes et Parisiens.

→ La mise en œuvre d'une charte de distribution alimentaire signée avec la Mairie et l'interdiction des initiatives non encadrées.

## COMMERCES

→ Lancement de procédures d'expropriation pour des commerces ne respectant pas la réglementation en vigueur.

→ Opérations de contrôle coordonnées avec la Préfecture de police, l'URSAFF et les services sanitaires.

→ Expérimentation du droit de préemption de la SEMAEST sur les baux commerciaux.

## SANTÉ

→ Plan crack : plus d'un million d'euros au service d'un plan global de réduction des risques :

- renforcement des maraudes des acteurs sanitaires et sociaux,
- amplification des opérations hebdomadaires de nettoyage,
- une nouvelle maraude, constituée de 6 agents et dédiée à la médiation en direction des riverains et des commerçants.



## UNE AUGMENTATION DES MOYENS DÉDIÉS À LA PROPRETÉ ET À L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

→ Des moyens renforcés : la mise en place, avant l'été, des nouvelles corbeilles de rue, protégées des rats et des oiseaux, dans le Nord-Est et dans le 13<sup>e</sup> arrondissement.

→ La hausse du budget courant en faveur des actions propreté des régies de quartiers.

→ Un budget renforcé pour l'entretien courant de la voirie et des trottoirs.

## CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

→ 22 opérations, dont les travaux sont à venir pour un montant d'environ 40 millions d'euros dans les lieux suivants :

- 10<sup>e</sup> : Square Alban Satragne et parcours sportif Louis Blanc,
- 15<sup>e</sup> : Square des Périchaux,
- 18<sup>e</sup> : Chapelle Charbon,
- 19<sup>e</sup> : Petite ceinture Rosa Parks-Flandres,
- 20<sup>e</sup> : Coulée verte rue Sorbier et fabrique collective.

→ L'entretien des espaces verts existants : la rénovation d'aires de jeux, dont la grande aire de jeux dans le parc de Belleville, et la poursuite de la mise en place de brumisation dans 6 squares.





## AXE 3

# AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE

**L'accumulation des difficultés rencontrées dans ces quartiers concourent inévitablement à une qualité de vie dégradée pour les Parisiennes et Parisiens.**

## **PETITE ENFANCE / FAMILLE**

- L'extension du périmètre du Paris Respire Château Rouge.
- L'ouverture de nouvelles «Rues aux enfants», des rues fermées régulièrement à la circulation motorisée afin de permettre aux enfants d'y jouer librement en toute sécurité et toute tranquillité, animées par les associations locales et les Parisiennes et Parisiens. Six rues aux enfants sont d'ores et déjà animées dans les quartiers populaires.
- En lien, la multiplication des Ludomouv :
  - 3 nouveaux projets ouvriront au printemps 2019 : 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements,
  - 2 nouveaux projets au second trimestre 2019 : 10<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> arrondissements,
  - déploiement des malles à jeux : 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> arrondissements.
- La poursuite de l'ouverture des nouvelles places en crèche.
- Renforcer l'accompagnement de la Ville en faveur des familles monoparentales.
- 33 potagers installés dans des crèches en 2019.

## **ACTION TRANSVERSALE**

- Un nouvel appel à projets «Actions quartiers», en lien avec les communes limitrophes.

## SOUTIEN AU SECTEUR ASSOCIATIF

- Soutien à l'emploi dans le secteur associatif.
- Renforcement du soutien aux initiatives des acteurs associatifs locaux pour agir aux côtés des Parisiennes et Parisiens : emploi, culture, seniors.

## ÉDUCATION

- Renforcement du dispositif Ville Vie Vacances : 132 actions au bénéfice de 30 000 jeunes qui restent à Paris durant les vacances, avec des activités culturelles, civiques, sportives et de loisirs de proximité qui valorisent le développement d'une citoyenneté active et la mixité sociale dans l'espace public, en journée comme en soirée.
- Création de cours oasis dans les écoles des quartiers populaires.
- Renforcement du réseau d'éducation prioritaire.
- Ouverture récente du Lieu d'innovation culturel et éducatif (LIEC) dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Il s'agit d'un lieu ressources innovant, pluridisciplinaire et multi-partenarial, mobilisé en faveur de la réussite éducative des enfants.

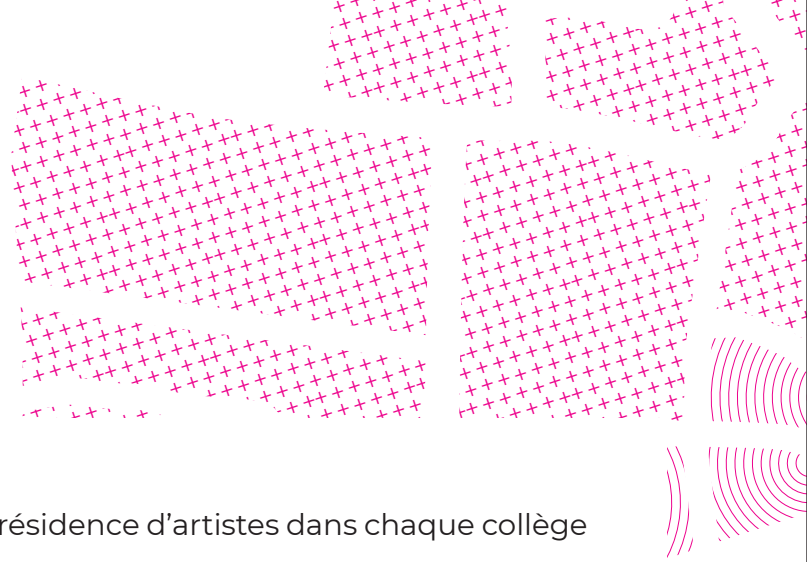
© SOPHIE ROBICHON / VILLE DE PARIS



© JOSÉPHINE BRUEDER / VILLE DE PARIS

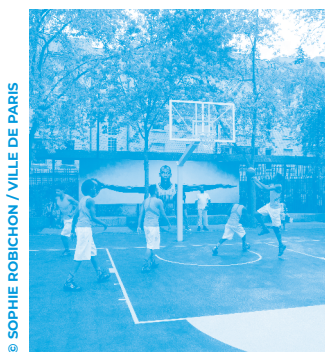






## CULTURE

- Déploiement progressif d'une résidence d'artistes dans chaque collège REP/REP +.
- Mise en place d'un nouvel orchestre dans le cadre du projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) permettant à 105 enfants des quartiers populaires l'accès à la musique.
- Installation de la pré-maîtrise populaire de l'Opéra-comique dans une école REP/REP+ du 19<sup>e</sup> arrondissement à la rentrée prochaine.
- Création d'un fonds pour les quartiers populaires : renforcement des actions culturelles et interventions artistiques des établissements culturels financés par la Ville de Paris dans les quartiers populaires.
- Nouveaux médiateurs sociaux dans les bibliothèques des quartiers populaires.
- Soutien à la lecture dans les 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, grâce au « Contrat territoire lecture », qui vise à développer l'accès au livre et la pratique de la lecture autour des acteurs de terrain.



© SOPHIE ROBICHON / VILLE DE PARIS



© FRANÇOIS GRUNBERG / VILLE DE PARIS.



© JEAN-BAPTISTE CURLIAT / VILLE DE PARIS

## SPORTS

→ Mercredi 12 juin: une déclinaison de la Journée Olympique sera organisée dans les quartiers avec un focus sur l'apprentissage de la natation, à travers l'accès à l'eau et aux piscines.

→ La création de salles monosports dans des locaux insolites, à l'image de la réhabilitation d'un parking en salle de boxe dans le 19<sup>e</sup> arrondissement, réalisée en lien avec un bailleur social.

→ Extension des lieux et périodes d'ouverture des baignades estivales, qui ouvriront à la fin du mois de juin.

## JEUNESSE

→ Le dispositif Paris pour tous, qui propose à plus de 300 structures associatives des quartiers populaires des billets gratuits pour les grands événements culturels et sportifs de Paris : les matchs des clubs sportifs parisiens d'élite, les événements du POPB, mais aussi des festivals de musique et de cinéma ou des spectacles de cirque.

→ Développer une culture d'échanges et de rencontres pour les jeunes à travers le football, en soutenant les initiatives de l'association Tatane: il s'agit de construire, dans un gymnase au cœur de Belleville, une vision du sport collectif comme un outil ludique fédérateur, permettant de renouer le dialogue entre genres et générations.



© JOSÉPHINE BRUEDER/MAIRIE DE PARIS



© JOSÉPHINE BRUEDER/VILLE DE PARIS

## SOLIDARITÉS

→ Ouverture de 2 nouveaux SAJE, services d'accueil éducatifs de jour.

## ALIMENTATION/NATURE EN VILLE

→ Extension du réseau de VRAC Paris, une initiative en faveur de l'accès à des produits de qualité (circuits courts et bio), avec 6 nouveaux quartiers concernés dont celui de la Porte d'Aubervilliers – Charles Hermite dans le 18<sup>e</sup> arrondissement ou encore Danube dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Le Réseau Vrac a été créé pour structurer et accélérer le développement de la vente en vrac en France et dans le monde.

→ Nouvelle ferme urbaine dans le jardin Binet, situé dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

→ Création de 7 nouveaux jardins partagés, dans les 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements.

→ Valorisation des sites Parisculteurs 2 et 3.

→ Agriculture urbaine en projets: 16 sites en 2019 pour 1,4 M€.





**CONTACT**

**Antoine Demière**  
**Service de presse : [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)**  
**01 42 76 49 61**